Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Facture de droits de taxes FedEx abusive ?

Par Brazen

Bonjour à tous,

J'ai commandé en ligne le 13/04 2 sacs sur un site américain (articles en provenance des US) pour un montant de 240$.

La livraison était initialement prévue sous 5-10 jours. 10 jours après avoir passé commande, n'ayant toujours rien reçu, j'ai commencé à suivre le colis sur le site du transporteur FedEx et je m'aperçois qu'il est noté que le transporteur serait soit disant venu à mon domicile le 21/04 mais que le colis est à présent en agence dû à mon absence. L'agence en question n'est pas accessible aux particuliers.

Le jour où il est noté que le colis a tenté d'être livré à mon domicile, j'étais chez moi toute la journée et personne n'a sonné. De plus je n'ai jamais reçu aucun appel de FedEx pour planifier un quelconque créneau de livraison.

J'attends alors plusieurs jours, le colis est vraisemblablement bloqué en agence, il n'y a pas de deuxième tentative de livraison. Finalement, quelques jours après, le 29/04, le colis est noté comme étant "en cours de renvoi à l'expéditeur". Je décide de contacter le support client du vendeur des sacs, qui me rembourse ma commande le 02/05.

J'arrive donc à mon problème. Aujourd'hui (le 11/05), bien que ma commande ait été remboursé par le vendeur en raison du renvoi de mon colis vers l'expéditeur, je reçois une "Facture de droits et taxes" de FedEx Express datant du 26/04 (lettre simple sans AR) me demandant de payer un montant de 92? (15? frais de dossier, 18? droits de douane, 56? TVA).

J'ai parcouru plusieurs forums où les utilisateurs partagent des expériences similaires : apparemment Fedex envoie ensuite plusieurs relance de paiement et passe par un organisme de recouvrement qui menace ensuite de faire intervenir un huissier...

Je ne trouve évidemment cela pas légitime de me demander de payer des frais sur un colis qui ne m'a jamais été présenté / livré, dont il est noté (toujours aujourd'hui sur le site de FedEx) qu'il est en cours de renvoi vers l'expéditeur, et dont la commande m'a même été remboursé par le vendeur !

Que dois-je faire selon vous svp ? Contacter le vendeur ? Contacter Fedex ? Ne rien faire ?

Merci d'avance.